

PV  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
4 février 2026  
19h00  
SALON DU PERSONNEL

**Présences :**

- Marie-France Roy, présidente
- Amélie Archambault, parent
- Joanie Forget, parent
- Philippe Forest, parent
- Anne-Claude Belibi, parent
- Josianne Roy, enseignante
- Annie Gauthier, enseignante
- Sophie Astri, technicienne de SDG
- Laurie Sasseville, direction

**Absences:**

POINTS À L'ORDRE DU JOUR			# Résolution
1	Vérification des présences et du quorum	Constat	
2	Accueil et mot de bienvenue		
3	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	<b>CE-006-2526-020</b>
	Adopté par :		
4	Dispense de la lecture du procès-verbal du 10 décembre 2025	Information	
5	Suivi et adoption du procès-verbal du 10 décembre 2025	Adoption	<b>CE-006-2526-021</b>
	Adopté par :		
6	Parole à l'assemblée	Information	
7	Parole au représentant du comité de parents	Information	
8	Parole au représentant du personnel de soutien	Information	

9	Parole aux enseignants et à la direction	Information	
	Enseignants : Direction :		
10	Cadre organisationnel du service de garde	Consultation	
	Mme Astri présente le document		
11	Calendrier scolaire 2027-2028	Consultation	
	Formulaire à remplir		
12	Activité parascolaire	Adoption	<b>CE-006-2526-022</b>
	Adopté par :		
13	Compagne de financement	Adoption	<b>CE-006-2526-023</b>
	Adopté par :		
14	Changement de date CÉ mai	Adoption	<b>CE-006-2526-024</b>
	Adopté par :		
15	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment cela fonctionne sur la cour d'école ? Qu'est-ce que les jeunes ont le droit de faire ou non (roi de la montagne, glissade, etc.) ?</li> <li>• Combien de fois par semaine l'enseignante doit sortir les élèves de la classe afin de gérer un élève en crise ?</li> </ul>	Information	
16	Levée de l'assemblée	Adoption	<b>CE-006-2526-025</b>
	Proposée par : Adoptée par :		

## Secrétaire

Loi 180, article 64

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.

Document 2